
Déclaration du conseil d'administration de l'Association Urgence Ligne POLT

La Souterraine, samedi 9 septembre 2017

DES MOYENS POUR LA LIGNE POLT A LA HAUTEUR DES ENJEUX

Le conseil d'administration de l'association « Urgence Ligne POLT » réuni le 9 septembre 2017 à La Souterraine a confirmé la tenue de son assemblée générale le samedi 7 octobre 2017 à Souillac.

Il a pris acte de l'organisation par le gouvernement d'assises de la mobilité. Notre association y participera forte de ses propositions concernant un axe ferroviaire qui irrigue, directement et indirectement, 32 départements et plus de 5 millions d'habitants.

Il a pris connaissance du courrier adressé à son Président par la Ministre chargée des transports, Madame Elisabeth Borne. En nous communiquant le rapport du sénateur Delebarre sur la desserte du Limousin, la Ministre annonce qu'elle invitera notre association à une rencontre pour évoquer les pistes de réflexions mentionnées. Nous y sommes évidemment disposés, considérant que ce rapport ne saurait faire oublier ceux, fondamentaux, rendus en 2013 et 2014 par M. Philippe Duron lesquels préconisaient d'avoir une ambition pour la ligne POLT. Cette perspective a d'ailleurs fait l'objet d'une adhésion largement majoritaire des élus des territoires et collectivités concernés. Il paraît difficile de l'ignorer. Concernant la teneur du rapport Delebarre lui-même, notre association tient à émettre un premier avis. Ce rapport est marqué par les limites imposées par le cahier des charges de la mission de se focaliser sur la desserte de Limoges et sa proximité principalement, ce qui conduit de fait à une vision réductrice. Néanmoins, le caractère documenté et l'ouverture sur des propositions précises doivent être soumis aux collectivités, associations, acteurs économiques et sociaux concernés.

Sous réserve d'une analyse plus approfondie, nous avons d'ores et déjà dégagé 5 grands points repris ci-après, dont les 4 premiers sont à nos yeux conformes à nos attentes :

- il confirme le choix fait par l'Etat de reconnaître l'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse comme une des 3 grandes lignes de trains d'équilibre du territoire, structurantes et prioritaires ; il précise même : « profondément structurante pour l'ensemble de la ligne ». Cet attendu implique donc un financement prioritaire de l'Etat.

- il demande de « poursuivre impérativement les améliorations sur l'axe POLT », il précise « des améliorations soutenues ». Il est indiqué également que des « améliorations » sont « à opérer rapidement pour l'avenir » à la fois sur POLT et la ligne classique Limoges-Poitiers.

- il considère comme engagée et indispensable la mise en place de nouveaux trains dès 2021-2022 sur l'axe POLT.

- il propose une remise en service du TGV Brive-Lille dont nous souhaitons qu'il soit prolongé jusqu'à Cahors.

Mais le rapport mentionne certains chiffrages contestables concernant les lignes Limoges-Poitiers et POLT. Ceux portant sur les gains de temps entre Limoges et Paris sont très contradictoires. Il en est de même avec les comparaisons sur les coûts et le phasage qui sont assez aléatoires. Il ne propose aucune étude pour juger des avantages d'un raccordement de POLT avec la future LGV POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon) dont le sort est traité de façon lapidaire.

En conclusion : ce rapport est un bon document de travail axé sur la priorité à donner à la modernisation du réseau classique afin de le rendre performant. Nous partageons cette vision. Sa faiblesse réside dans la limite de son objet qui empêche une vision cohérente sur un maillage plus large et donc plus efficace de notre réseau ferroviaire, dépassant Limoges et sa proximité, pour appréhender la desserte de tous les territoires traversés par POLT, ceux qui lui sont limitrophes, en prenant en compte ses 6 carrefours ferroviaires. Or cet aspect est fondamental.

Du temps a été perdu, raison de plus pour exiger des moyens à la hauteur des enjeux (voyageurs et fret) pour nos territoires et ses habitants.

Plus que jamais notre association est ouverte au dialogue, à la concertation, afin que l'ensemble de nos territoires, et plus particulièrement ceux du centre et du sud de la France, soient mieux desservis quantitativement et qualitativement. La défense de POLT, sa reconnaissance, son amélioration, avancement, il nous faut désormais passer à une nouvelle étape qui demande ambition et choix politique. Nous attendons du gouvernement et du parlement :

- qu'ils confirment et concrétisent les engagements de mise à niveau et de modernisation actés ces dernières années en faveur de POLT, ainsi que leur financement.

- qu'ils engagent dès maintenant, en particulier après les propos du Président de la République en faveur des lignes classiques (le 9 juin à Limoges), une tranche supplémentaire de modernisation afin d'améliorer sensiblement la performance de la ligne en gain de temps, dans la logique inscrite dans le rapport Duron de 2015 et en exploitant la marge de manœuvre de 40 à 45mn de Paris à Toulouse, dont 30 mn sur la section Paris-Limoges, évoquée dans le rapport Delebarre.